

DURKHEIM ET LA SOCIALISATION

Journée d'étude

organisée par le RT4 et le RT50 de l'Association Française de Sociologie,
avec le soutien du CESSP (CNRS, Paris 1, EHESS),
du CIRCEFT-ESCOL (Paris 8) et du LIRTES (UPEC).

Paris, deuxième quinzaine d'octobre 2017

Appel à communications

À l'occasion du centenaire de la mort d'Émile Durkheim, les RT4 et 50¹ de l'Association Française de Sociologie organisent une journée d'étude dédiée à la façon dont les questions de socialisation peuvent être abordées au prisme des travaux de cet auteur. Ces derniers constituent en effet l'une des principales sources auxquelles dès les années 1960 ont puisé tant les sociologues intéressés par la formation des « manières de sentir, de penser et d'agir » que ceux spécialisés dans l'étude du système scolaire.

Le terme de « socialisation » était toutefois peu répandu chez Durkheim et les sociologues contemporains. On n'en compte qu'une seule occurrence dans les ouvrages et mémoires de l'auteur parus de son vivant, à la fin de son mémoire de 1898 sur *La définition du phénomène*

¹ Réseaux thématiques n°4, *Sociologie de l'éducation et de la formation*, et n°50, *Socialisations*.

*religieux*². Quant à sa définition de l'éducation comme « socialisation méthodique de la jeune génération », souvent reprise, elle n'apparaît que dans la leçon d'ouverture de sa chaire de la Sorbonne (1902)³, ainsi qu'en 1911⁴ dans un article de dictionnaire⁵. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas traité de la notion de socialisation. Néanmoins, la rareté de l'emploi du vocable explique vraisemblablement la variété des points de vue sur ce que le sociologue a pu entendre sur un plan conceptuel – comme on s'en convaincra en comparant, par exemple, les analyses de Philippe Steiner et de Muriel Darmon⁶. La journée d'étude entend tirer profit de ce flou pour en explorer les potentialités. Toute communication résonnant clairement avec les deux termes de son titre est susceptible d'être retenue. Les communications s'inscrivant dans un ou plusieurs des trois axes suivants retiendront cependant plus particulièrement l'intérêt du comité scientifique.

Axe 1. Les registres d'étude de la socialisation chez Durkheim

Le comité attend des propositions sur les différentes manières dont Durkheim a étudié ce qu'on appelle aujourd'hui socialisation. Il privilégiera celles attachées à reconstituer le contexte historique afin de clarifier (ou d'exhumer) certaines positions de Durkheim, ou de relier différents aspects de son œuvre pour en souligner la cohérence inaperçue ou pour y relever des contradictions. Les propositions pourront porter – à titre indicatif – sur les relations entre les travaux de Durkheim sur le totémisme et ceux sur les sociétés occidentales, sur les registres d'argumentation et d'objectivation qu'il a employés, sur ce que doivent ses positions ou leur évolution à sa trajectoire ou au contexte historique (général, relatif aux réformes scolaires de la III^e République ou spécifique au champ philosophique), ou encore sur la place qu'ont prise dans ses conceptualisations certaines thématiques particulières (on pense, entre autres, à l'importance qu'il accorde à l'enveloppement institutionnel dans ses travaux sur la « vie pédagogique »⁷, à l'évolution de sa conception des différences entre hommes et femmes entre *Le suicide*⁸ et son mémoire paru l'année

² *L'année sociologique*, vol. II, 1897-1898, p. 1-28. Tous les textes de Durkheim mentionnés ici sont disponibles sur le site *Les classiques des sciences sociales*.

³ Publiée en 1903 (« Pédagogie et sociologie », *Revue de métaphysique et de morale*, onzième année, p. 37-54), rééditée à partir de 1922 dans *Éducation et sociologie*, chez Félix Alcan puis aux Puf.

⁴ Article « Éducation », dans F. Buisson (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, tome 1, p. 529-536 (réédité à partir de 1922 sous la forme du premier chapitre d'*Éducation et sociologie*).

⁵ Signalons par souci d'exhaustivité l'emploi ponctuel du terme par Durkheim dans un sens assez différent de celui qui nous occupe ici, proche de l'idée de collectivisation : quand il parle de « socialisation des forces économiques » par exemple (« Sur la définition du socialisme », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, dix-huitième année, XXXVI, 1893, p. 506-512, ici p. 510).

⁶ Ph. Steiner, *La sociologie de Durkheim*, Paris, La découverte, collection Repères, 1994, p. 44-63 ; M. Darmon, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, collection 128, 2006, p. 11-17.

⁷ En particulier dans son cours de 1904-1905 sur *L'évolution pédagogique en France*, publié à partir de 1938 à Paris chez Félix Alcan puis aux Puf.

⁸ Publié à partir de 1897 à Paris chez Félix Alcan puis aux Puf.

suiuante sur *La prohibition de l'inceste*⁹, à la morale dans ses travaux sur l'éducation¹⁰ ou encore aux émotions dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*¹¹).

Axe 2. Durkheim, la socialisation et leurs héritages

Le comité sera également intéressé par toute communication consacrée aux relations entre le développement des recherches sur la socialisation et les réinvestissements de la sociologie de Durkheim – dont certains des enjeux ont été dégagés par Jean-Claude Chamboredon¹². Là encore, il valorisera la contextualisation historique ainsi que l'identification de conséquences sur la pratique contemporaine de la sociologie.

Notamment, si Durkheim a insisté sur la fonction d'intégration morale de l'école, il a réservé la socialisation logique à ses recherches sur les sociétés totémiques – si l'on excepte quelques passages de son cours sur *L'évolution pédagogique en France*¹³. Or c'est précisément sur l'étude de la socialisation logique induite par l'institution scolaire que s'est reconstruite la sociologie du système éducatif, à travers des auteurs comme Pierre Bourdieu, Viviane Isambert-Jamati ou, un peu plus tôt outre-Manche, Basil Bernstein. Par la suite, la figure de Durkheim a régulièrement été mobilisée par la sociologie scolaire, comme à l'occasion des deux journées d'étude de 1992, *Durkheim sociologue de l'éducation*¹⁴. C'est par ailleurs dans la lignée des propositions que Pierre Bourdieu a élaborées sur le terreau durkheimien que se sont développées les recherches plus récentes sur l'incorporation des faits sociaux, au cœur de l'étude de la socialisation.

Seront donc vivement appréciées les communications suivant ce type de pistes en s'interrogeant sur la façon dont l'œuvre de Durkheim a été lue, investie, exploitée, révisée et, peut-être, déformée, pour mieux comprendre ce que les manières d'étudier leurs objets peuvent devoir à cette histoire-là, et quels angles morts peuvent en résulter.

Axe 3. Étudier la socialisation aujourd'hui : continuités et ruptures avec Durkheim

Enfin, seront particulièrement bienvenus les comptes rendus de recherches empiriques originales sur les processus de socialisation capables de tirer parti de l'œuvre de Durkheim

⁹ « La prohibition de l'inceste et ses origines », *L'année sociologique*, vol. I, 1896-1897, p. 1-70.

¹⁰ Notamment dans son cours de 1902-1903 sur l'*Éducation morale*, publié à partir de 1934 à Paris chez Félix Alcan puis aux Puf.

¹¹ *Les formes élémentaires de la vie religieuse: le système totémique en Australie*, publié à partir de 1912 à Paris chez Félix Alcan puis aux Puf.

¹² « Émile Durkheim : le social objet de science. Du moral au politique ? », *Critique*, tome XL, n° 445-446, 1984, p. 460-531.

¹³ *Op. cit.* L'argument est de Pierre Bourdieu (« Systèmes d'enseignement et systèmes de pensée », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XIX, n°3, 1967, p. 367-388, ici p. 369).

¹⁴ Organisées par l'INRP, l'Université Lumière-Lyon 2 et l'Université de Rennes 2. Les actes en sont parus l'année suivante : F. Cardi et J. Plantier (dir.), *Durkheim sociologue de l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 1993.

ou, au contraire, d'y déceler des manques – voire des erreurs. Toute thématique est susceptible d'intéresser ici les organisateurs, depuis les plus traditionnellement rattachées à l'étude de la socialisation (système éducatif, corps, genre, etc.) jusqu'aux plus récentes et aux moins explorées (sociabilités en ligne ou téléphoniques par exemple). Une attention privilégiée sera néanmoins accordée aux communications organisées autour de la discussion serrée des travaux et des thèses de Durkheim.

Comité scientifique

Christian Baudelot, professeur émérite, CMH – ENS
Stéphane Beaud, professeur des universités, ISP – université Paris-Ouest
Isabelle Coutant, chargée de recherche, IRIS – université Paris 13
Bertrand Geay, professeur des universités, CURAPP – université de Picardie Jules Verne
Marie Jaisson, professeur des universités, IRIS – université Paris 13
Marc Joly, chargé de recherche, PRINTEMPS – UVSQ
Séverine Kakpo, maîtresse de conférences, CIRCEFT-ESCOL – université Paris 8
Sophie Orange, maîtresse de conférences, CENS – université de Nantes
Fanny Renard, maîtresse de conférences, GRESCO – université de Poitiers
Nicolas Sembel, professeur des universités, ADEF-Ergape – Aix-Marseille université
Philippe Vitale, maître de conférences, LAMES – Aix-Marseille université
Ainsi que les membres du comité d'organisation.

Comité d'organisation

Cédric Barbier, doctorant, CIRCEFT-ESCOL – université Paris 8
Stéphane Bonnéry, professeur des universités, CIRCEFT-ESCOL – université Paris 8
Martine Court, maîtresse de conférences, LAPSCO – université Clermont Auvergne
Muriel Darmon, directrice de recherche, CESSP – EHESS, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Anne-Claudine Oller maîtresse de conférences, LIRTES – université Paris-Est Créteil
Rémi Sinthon, post-doctorant, CEET – CNAM

Contact et organisation

Les propositions compteront de 3000 à 4000 signes (tout compris) et devront être envoyées par courriel à l'adresse suivante : durkhsoc@gmail.com, le 27 mai 2017 au plus tard.

Il n'est pas nécessaire d'inscrire formellement les propositions dans une des trois thématiques indicatives présentées ci-dessus mais il faudra présenter clairement l'objet étudié, les matériaux exploités et les modalités de leur production et de leur analyse.

Les candidats seront informés des modalités pratiques de participation avant le 16 juin 2017.